

Circulaire de rentrée 2017-2018



L'école St Aubin accueillera 370 élèves à la rentrée 2017, répartis dans 14 classes. Notre projet éducatif s'articulera autour de la formation intégrale de l'élève, de l'accueil de tous et du respect du rythme d'apprentissage de chacun en favorisant les apprentissages fondamentaux : lire, écrire et compter.

A travers des dispositifs pédagogiques adaptés, les enseignants proposent à chaque élève un parcours de réussite :

- Ateliers Montessori
- Travail en groupe de besoins
- Soutien individualisé
- Différenciation pédagogique

Dans un souci d'ouverture et de mise en valeur des talents de chacun des activités pédagogiques sont mises en place : anglais dès le CE1, danse en maternelle, initiation musicale avec le conservatoire en cycle2, classes découvertes en CM1 (octobre 2017 à Belle île) et CM2 (mai 2018 en Normandie), activités sportives en cycle 2 et 3, partenariat avec la médiathèque piscine de la GS au CE2.

L'équipe pédagogique sera renouvelée puis que 5 enseignants partent en retraite (Marie Laure G, Pascale, Joëlle, Annie et Philippe) et qu'une enseignante, Nadine, a obtenu sa mutation. Vous aurez l'occasion de rencontrer la nouvelle équipe enseignante à la rentrée et lors des réunions de classe.

La directrice, Mme Le Breton

LES HORAIRES

Le temps scolaire des élèves est organisé comme suit :

24 heures hebdomadaires d'enseignement pour tous auxquelles s'ajoutera **1 heure** par semaine consacrée à la culture chrétienne ou à la catéchèse.

	Lundi	Mardi	Mercredi 9h-12h	Jeudi	Vendredi
Matin/ 8h45 - 12h	Heures de classe				
Pause méridienne 12h - 13h30	Restauration Scolaire		Restauration ALSH (uniquement)	Restauration Scolaire	
après-midi 13h30 - 16h30	Heures de classe	TPE		Heures de classe	

A ces 4,5 jours d'enseignement, s'ajouteront ultérieurement **36 heures d'Activités Pédagogiques Complémentaires (APC)** proposées aux enfants selon les besoins.

L'équipe pédagogique a choisi de programmer cette aide éventuelle suivant des modalités qui vous seront précisées à la rentrée.

Les **Temps Péri Éducatifs (TPE)** sont proposés aux élèves le mardi de 13h30 à 16h30. Ils sont organisés par la mairie et sont sous leur responsabilité. Pour que votre enfant y participe, il faut qu'il y soit inscrit. La démarche est à faire auprès de la Maison de la Famille de Guérande.

L'école sera ouverte à 8h30 le matin et à 13h15 l'après-midi. Le matin, les portes ne seront ouvertes qu'à 8h30. Tout enfant arrivant avant 8h30, devra aller en accueil périscolaire. S'il attend seul à l'extérieur, il sera sous la responsabilité des parents. A partir de 16h45, tous les enfants restant à l'école devront aller à l'accueil périscolaire.

Cet aménagement du temps scolaire sera revu à la rentrée 2018.

L'EQUIPE EDUCATIVE

Directrice : Mme Françoise LE BRETON

Personnel enseignant 2017-2018:

Maternelle :

PPS/PS : Mme Laurence Lallement-Vergeot à 75% et Mme Sophie PERRIGAULT à 25%

MS/GS : Mme Delphine FOUCHER

MS/GS : Mme Céline REYNAUD

MS/GS : Mme Aurélie DUBOIS

Primaire :

CP : Mme Marie-Laure PELPEL

CP : Mme Annabel MÉNAGER à 75% + un suppléant

CE1 : Mme Carole PERRON à 75% + Mme Anne Giraud à 25%

CE1/CE2 : Mme Rachel MURACCINI

CE2 : Mme Zohra BONNO

CM1 : Mme Barbara LERAY

CM1 : Mme Céline BOIVINEAU

CM1/CM2: Mme Maud BOURDIC 80% +

CM2: Mme Françoise BOURSE à temps partiel

CM2 : Mme Françoise EVAIN

Professeur d'anglais : Mme Stéphanie LOIZANCE

ASH « enseignantes spécialisées »:

Mme Catherine NASSIF, Maternelle

Mme Roselyne MENAGER, Primaire

Employé : Mr Serge ROBINA

Récréation du midi : Mme Catherine JEGO,

ASEM (Aides maternelles) :

Mme Monique PERRAY, Mme Evelyne LE MEUR, Mme Martine MEDARD et Mme Pierrette GUILLET

Personnel d'entretien et de restauration :

Mmes Martine LE GOUARD, Isabelle DREAN, Véronique BELLEFOND, assistées lors du service de restauration par un certain nombre de parents ou grands-parents bénévoles.

Personnel administratif

Mmes Marie QUINTIN, comptable et Céline BOURGINE, secrétaire sont présentes sur l'établissement les lundis et mardis pour la 1^{ère}, les mercredis matins, jeudis, vendredis pour la 2^{de}.

LA SCOLARITE EN MATERNELLE

Les élèves sont accueillis à partir de 2 ans en fonction des places disponibles. La propreté est indispensable pour rentrer à l'école. La rentrée peut se faire en septembre, en janvier ou en avril. Il est souhaitable que les enfants commencent par être scolarisés uniquement le matin puis après un temps d'adaptation la scolarisation pourra se faire à la journée.

LA PASTORALE

Nous souhaitons proposer une pastorale pour tous, avec tous et dans le respect de chacun. Dès la maternelle un éveil à la foi est proposé aux enfants. A partir du CE2, les familles sont invitées à choisir entre la culture chrétienne ou la catéchèse vécue au sein de l'école. Pour suivre ce parcours de catéchèse, les familles sont invitées à faire une démarche d'inscription ou de réinscription auprès de la Paroisse. La culture chrétienne ne nécessite quant à elle aucune inscription préalable. Elle se vit dans toutes les classes.



En culture chrétienne, nous utilisons les parcours Zou en CE1 et Anne et Léo en cycle 3. En Catéchèse, nous réfléchissons avec les livrets Nathanaël.

A l'occasion des fêtes, des temps de célébrations sont vécus par tous les élèves au sein de l'école.

LES FOURNITURES

Prévoyez, en classe élémentaire, un cartable suffisamment rigide, afin que les livres soient vraiment protégés. L'école continue à fournir les cahiers et les livres, ces derniers devront être couverts sans tarder. Une liste de fournitures est remise en aux élèves, de plus et elles sont en ligne sur le site internet de l'école.

LA RESTAURATION SCOLAIRE

Les repas sont préparés et livrés "en liaison chaude" par le Collège Saint Jean-Baptiste. Les menus sont affichés aux entrées de l'établissement.

Toute inscription ou désinscription de la restauration doit se faire avant 9h30.

Le coût du repas s'élèvera pour l'année 2017/2018 à **3,60 €**. Ce coût relativement peu élevé, est essentiellement lié à la présence quotidienne de bénévoles. Nous pouvons vivement les remercier et que vous êtes invités à les rejoindre dans la mesure de vos disponibilités quelle qu'en soit la fréquence.

Le coût des repas sera inclus dans la facturation en fonction de votre inscription à la rentrée.

L' ACCUEIL PERI-SCOLAIRE ET L'ETUDE SURVEILLEE

L'ACCUEIL PERI-SCOLAIRE

Organisé par le Centre communal d'action sociale, l'accueil fonctionne les jours de classe à l'exception du samedi, de **7h00 à 8h30** le matin, et de **16h30 à 19h00** en soirée. ☎ **direct 02 40 62 18 20**

Pour s'inscrire, s'adresser directement auprès du personnel de ce service municipal à partir du 1^{er} septembre au sein de la Maison de la famille, 22 faubourg St Michel à Guérande.

Contact au 02 40 15 10 50



L'ÉTUDE SURVEILLÉE

Elle fonctionne tous les soirs de 16h45 à 17h30 **sauf le mardi**. Gérée directement par l'établissement, elle s'adresse aux enfants de CE2, CM1 et CM2 qui ne trouvent pas au sein de la garderie les conditions nécessaires à la réalisation de leur travail du soir et à ceux pour lesquels le suivi à la maison est pour une raison ou l'autre perturbé. L'école se réserve le droit d'exclure de l'étude des élèves dont le comportement ne serait pas adapté.

A l'issue de cette étude, les enfants dont les parents ne seront pas venus les chercher, rejoindront alors l'accueil périscolaire. Le tarif de cette étude est fixé pour l'année 2017/2018 à **1,75 € par soir (intégré dans la facturation)**. Il est souhaitable de fournir un goûter aux élèves restant à l'étude. Celle-ci commencera le **11 septembre 2017** et cessera le **22 juin 2018**. Il n'y aura pas étude la veille des vacances.

Nous vous demanderons d'inscrire votre enfant à l'aide de la feuille de renseignements qui sera à rendre le jour de la rentrée.

LE CALENDRIER SCOLAIRE 2017-2018

Rentrée :

Lundi 04 septembre 2017

TOUSSAINT :

du vendredi 21 octobre après la classe
au lundi matin 06 novembre 2017

1^{er} décembre : Il n'y aura pas d'école pour l'école St Aubin. Journée pédagogique des établissements du réseau mennaisien

NOËL :

du vendredi 22 décembre après la classe
au lundi matin 08 janvier 2018

HIVER :

du vendredi 23 février après la classe
au lundi matin 12 mars 2018

PRINTEMPS :

du vendredi 20 avril après la classe
au lundi matin 07 mai 2018

VACANCES D'ETE :

Vendredi 6 juillet 2017 après la classe



ADMINISTRATIF

L'ASSURANCE SCOLAIRE

L'assurance scolaire proposée par l'établissement est intégrée aux scolarités pour tous les enfants scolarisés à l'école Saint Aubin.

Cette disposition permet ainsi de couvrir l'établissement contre tout défaut ou insuffisance d'assurance scolaire familiale notamment pour les activités scolaires facultatives.

Cette assurance garantit une protection pour les activités scolaires et extrascolaires **pour tout accident corporel** dont votre enfant pourrait être victime

- **24H/24, 7J/7 et ce 365 jours sur 365.**
- **partout**, à l'école, pendant les activités scolaires et parascolaires, lors des sorties et voyages organisés par l'établissement, **mais aussi**, à la maison, au club de sport, en vacances...



Pensez à ne pas souscrire une assurance scolaire spécifique ou à annuler celle dont vous disposiez jusqu'à présent.

COMMUNICATION

- Les élèves du CE1 au CM2 ont désormais un agenda -carnet de correspondance. C'est un outil de communication entre la famille et l'école. Pour les informations administratives ou concernant la vie de l'école, le mail est désormais le moyen de communication privilégié de l'établissement.
- La communication vers les familles se fait par courrier électronique. Merci de vérifier l'exactitude de vos adresses en début d'année sur la fiche verte.

